

J'adopte de bonnes pratiques pour le carénage

dans le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis



Le carénage est une étape importante dans la vie et l'entretien de mon bateau. Lors de cette opération, des substances toxiques pour l'Homme et l'environnement peuvent être rejetées dans le milieu marin. C'est pourquoi il est impératif de le réaliser dans une zone dédiée et de respecter les consignes et la réglementation.



Je me renseigne

J'interroge la capitainerie et je consulte le règlement d'exploitation du port.



Je choisis bien mon antifouling

Je vérifie l'étiquetage pour m'assurer que l'antifouling ne contient pas de molécules interdites (TBT, Irgarol, Diuron, etc).

Je n'ajoute pas de substances supplémentaires.



Je pense à ma santé et ma sécurité

Je porte combinaison, masque, lunettes et gants pour me protéger.



Je limite les pollutions

Je ne déverse aucun produit dans le système de récupération des eaux de carénage.

J'évite les travaux de ponçage ou de décapage en cas de vents importants.

J'évite de projeter l'eau et les résidus de carénage vers la mer.



Je nettoie le site et trie mes déchets

Je dépose l'ensemble des produits utilisés et résidus à la déchetterie ou au point propre du port en respectant les consignes de tri.

